

République Française - Département du Tarn
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de **LES CABANNES**
Compte-rendu
Séance du 7 Mai 2018

Nombres de membres : 10

Afférents au Conseil Municipal : 10

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 6

Date de la convocation et affichage : 30 avril 2018

Date d'affichage du compte rendu de la réunion : 10 mai 2018

L'an deux mille dix-huit et le sept mai 2018 à dix huit heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick LAVAGNE, Maire.

Présents : CHABBAL Stéphanie - FOULHOUX Sylvie – MESTE Christian - WOILLEZ Philippe - FAURE Claude.

Absent excusés : Bénédicte BARBIERI – PONS Marie-Hélène - LAURENS Christophe - LACAZE Bernard.

Madame Stéphanie CHABBAL est nommée secrétaire de séance.

2018-014BIS

5.7.5

Modification des statuts du SIAEP de la Vallée du Cérou

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération du S.I.A.E.P. de la Vallée du Cérou en date du 23 Février 2018 relative à la modification des statuts suite à l'adhésion de la commune de Tonnac.

Les articles L 5211-20 et L 5211-20-1 du Code des Collectivités précisent que la modification des statuts requiert l'approbation des communes adhérentes.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la modification des statuts tels qu'ils sont rédigés en annexe de la délibération du 23 Février 2018.

Entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil **approuve** la modification des statuts.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018

Sur la base des demandes présentées, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de l'attribution des subventions ci-après :

ASSOCIATIONS	Subventions 2018
AEDC Ecole de danse	80 €
Cinécran 81	652 €
Association de Gestion du Colombier	800 €
Foyer du collège Val Cérou	80 €
La Gaule Cordaise	150 €
Rectoverso	100 €
Sapeurs pompiers de Cordes/Ciel	100 €
Union Sportive Cordaise cyclotourisme	400 €
Union Sportive Cordaise football	150 €
Union Sportive Cordaise Handball	150 €
Energyform	80 €
Divers	1 258 €
Total	4 000 €

N.B : Document affiché à titre d'information, sous réserve d'approbation du procès verbal au prochain conseil municipal de la commune de LES CABANNES